

MASTER

Domaine des Sciences de la Santé

Mention de Pathologie Humaine

Spécialité :

*Maladies Transmissibles et Pathologie
Infectieuse Tropicales*

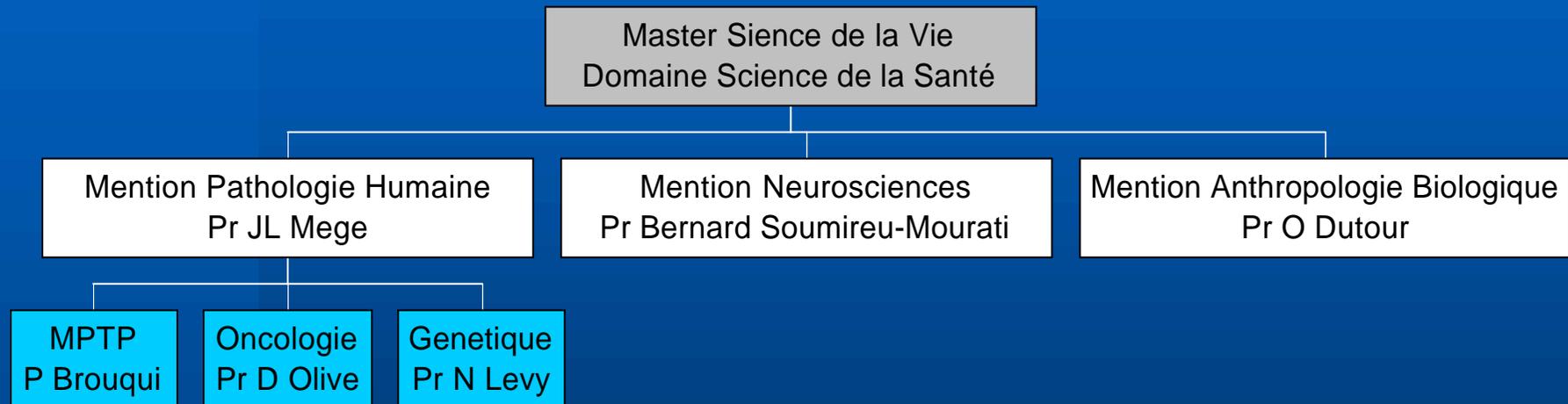
Pr P Brouqui Directeur

Organisation générale

MARSEILLE
Faculté de Médecine

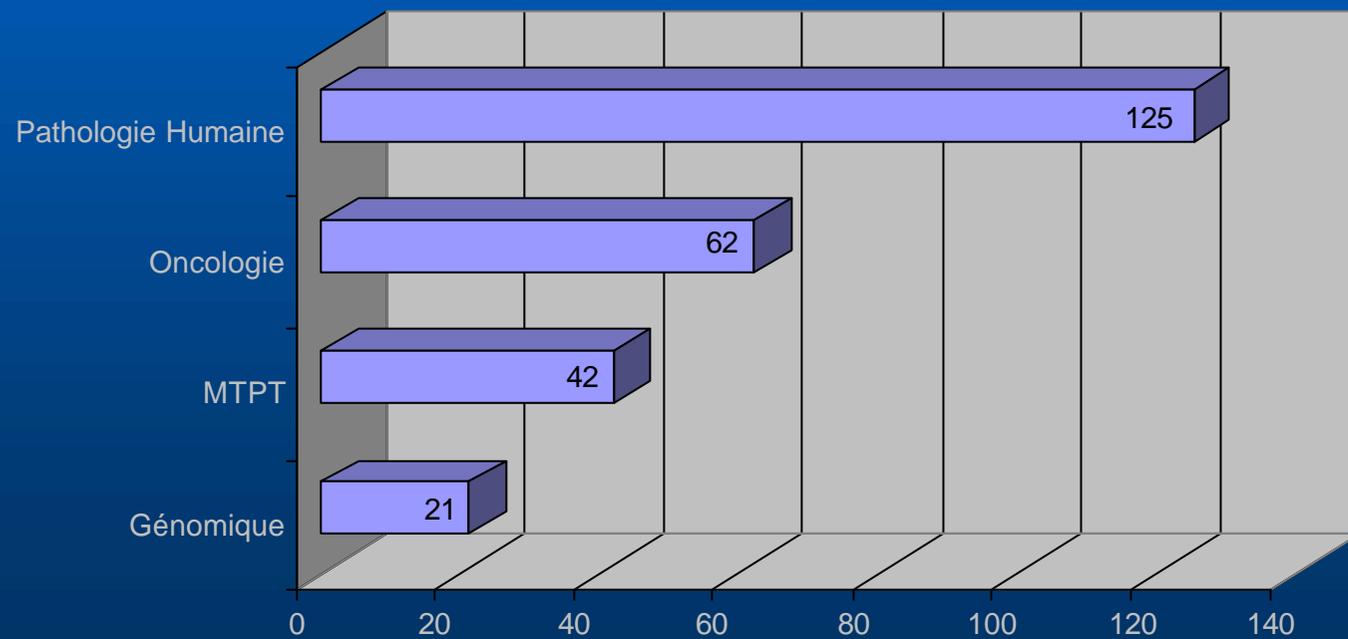


CMIT
Collège des Universitaires de
Médicines Infectieuses et Parasitaires



Encadrement du Master

Nombre d'HDR



Le Conseil de Master

MARSEILLE
Faculté de Médecine



CMIT
Collège des Universitaires de
Médicine Intégrative et Préventive

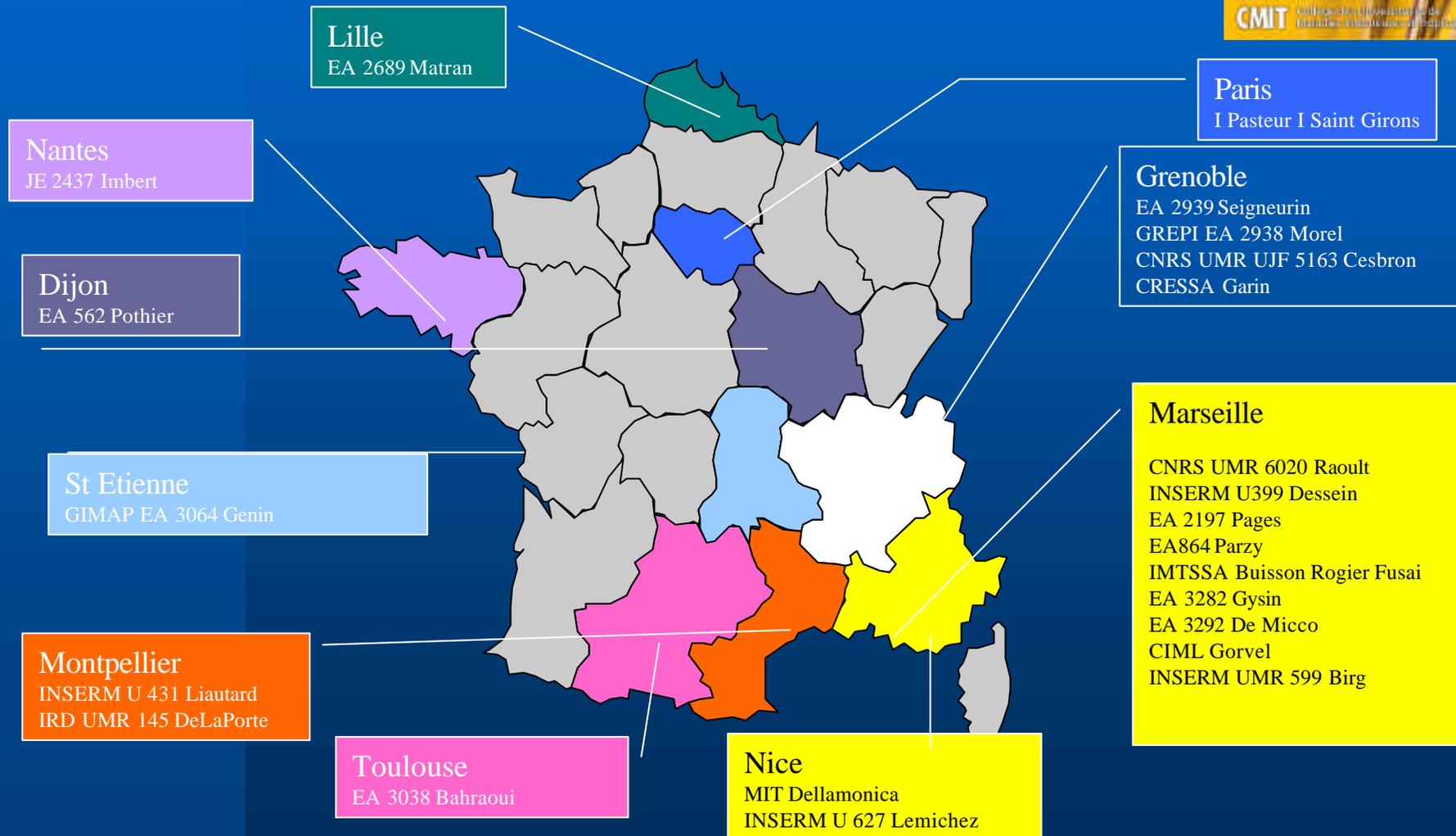
- Il est composé du
 - Directeur de la Mention, le directeur de la spécialité, les responsables de chaque module et un représentant du CMIT
- Il se réunit au moins trois fois par an
 - Soutenance de Juin
 - Soutenance de Septembre
 - En février pour le Mi-parcours
- Il compose le Jury
- Il valide les notes
- Il organise le programme

Terrains de stage

MARSEILLE
Faculté de Médecine



CMIT
Collège des Universitaires de
Maladies Infectieuses et Parasitaires



Conditions d'admission

MARSEILLE
Faculté de Médecine



CMIT
Centre de Microbiologie et d'Immunologie Tropicales

- Etudiants issus des filières de santé civile et militaire (médecins, pharmaciens, vétérinaires, dentistes) détenteurs de **3 certificats de Maîtrise ou de 2 certificats si le candidat est Interne en Médecine ou en Pharmacie ou de 24 ECTS de Master M1 assortis de la validation du deuxième cycle.**
- Etudiants issus des filières scientifiques et détenteurs d'une Maîtrise de Sciences dans le domaine des Sciences de la Vie (Microbiologie, Biologie Moléculaire, Biologie Cellulaire, Immunologie...) et des sciences connexes (Informatique)
- Etudiants issus des filières scientifiques et détenteurs de **60 ECTS de Master M1**

Etudiants étrangers :

Le conseil de la spécialité "Maladies Transmissibles et Pathologies Tropicales" a décidé que les candidats détenteurs d'un diplôme de médecins doivent suivre durant leur année de MASTER 2 deux unités d'enseignement de la première année de master et présenter l'examen correspondant en Juin.

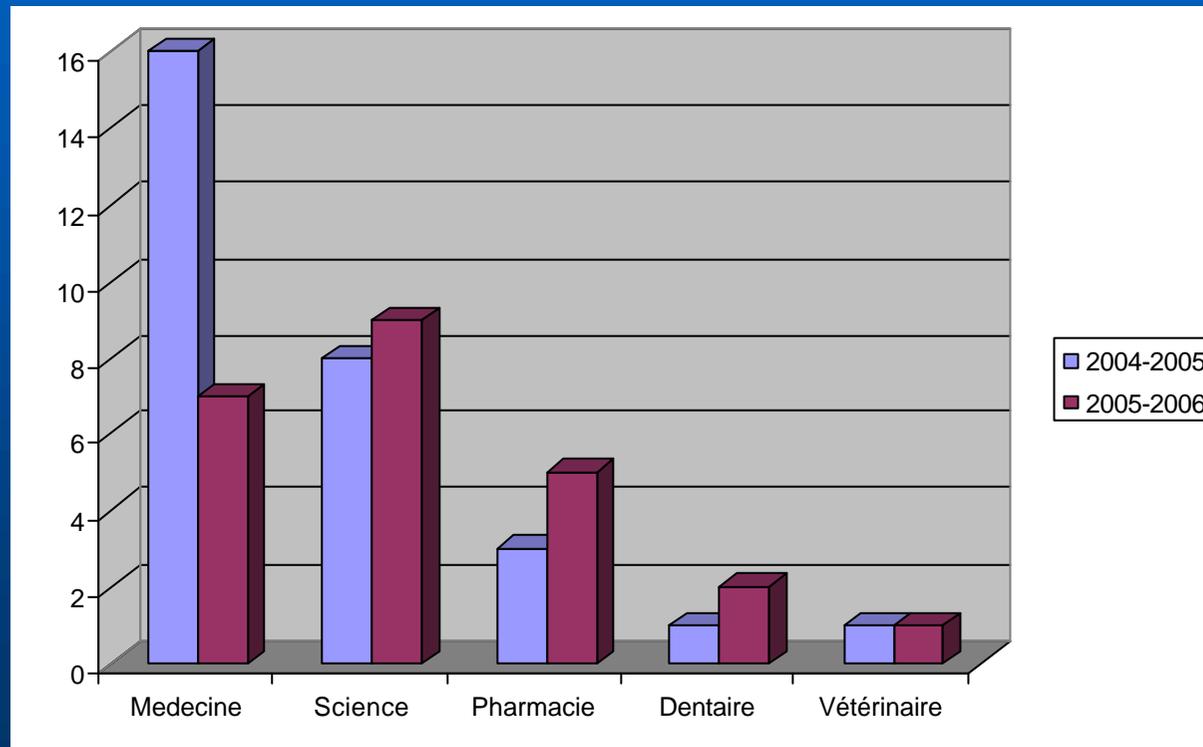
La réussite conditionne l'autorisation à concourir à l'épreuve pratique de la spécialité. Les étudiants non médecins détenteurs d'un diplôme Bac +4 doivent demander une équivalence de diplôme auprès de la scolarité du troisième cycle lors de leur inscription.

Origine des étudiants

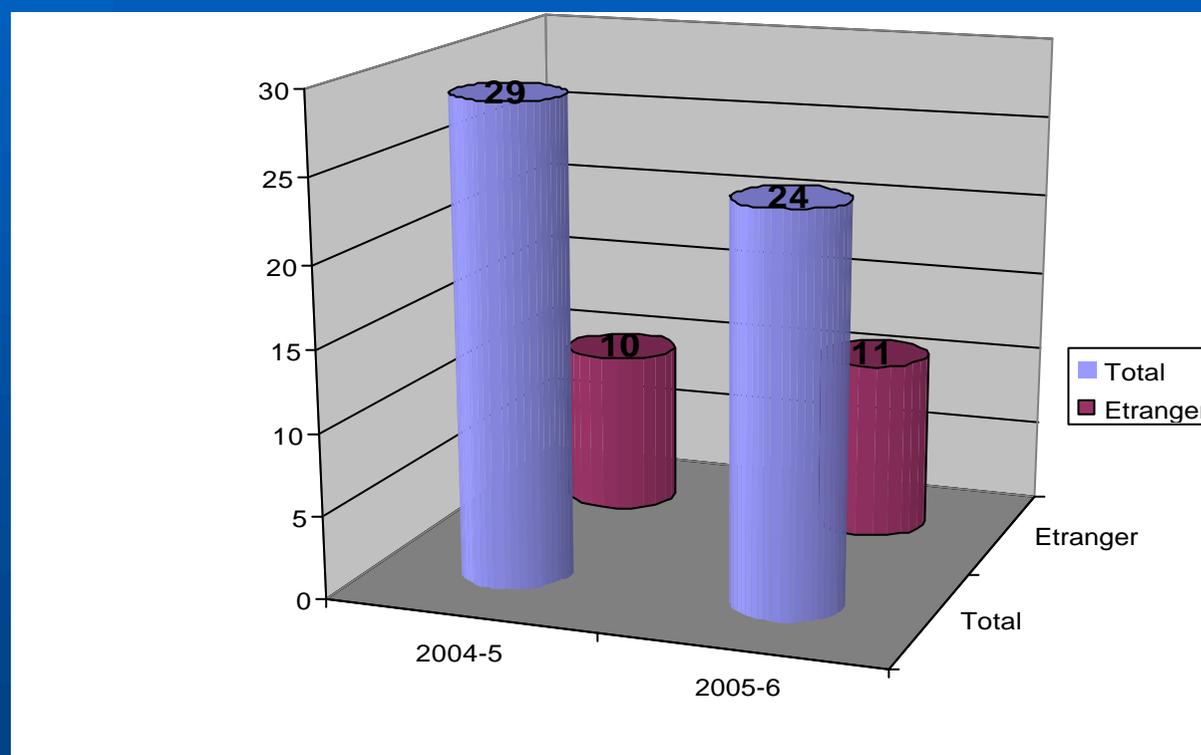
MARSEILLE
Faculté de Médecine



CMIT
Collège des Universitaires de
Médicines Infectieuses et Parasitaires

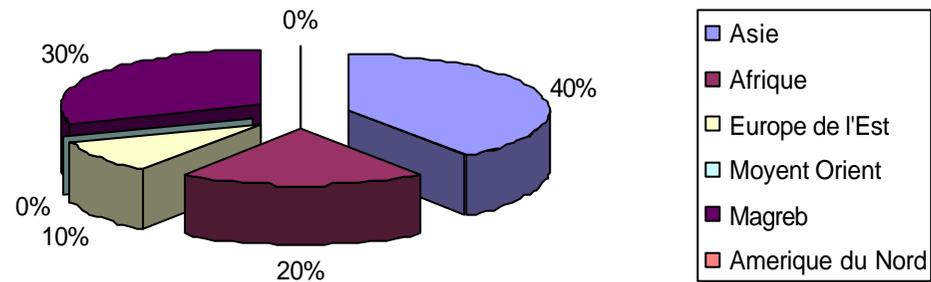


France / Etranger

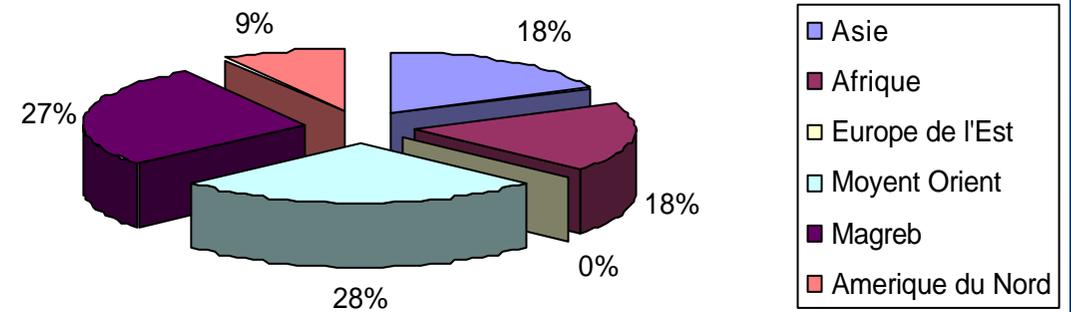


Pays d'origine des étudiants

2004-2005

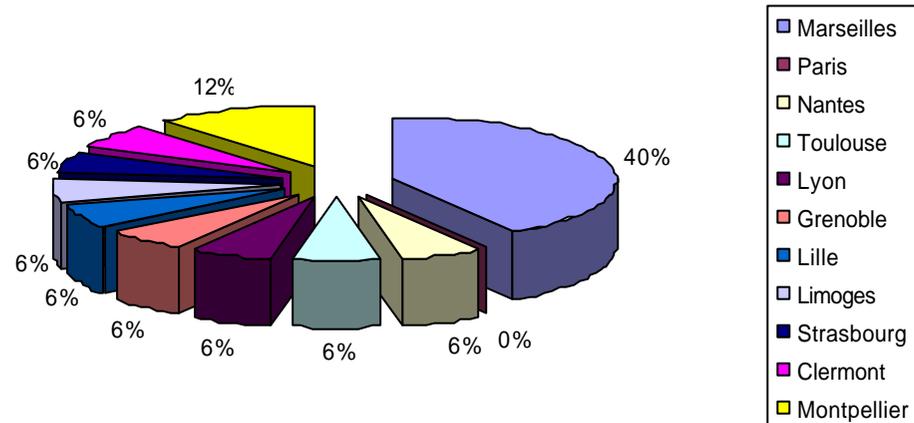


2005-2006

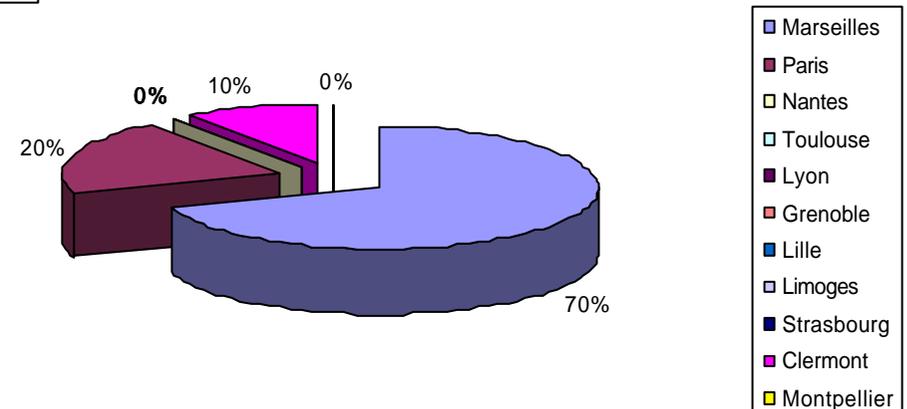


Ville d'origine des étudiants

2004-2005

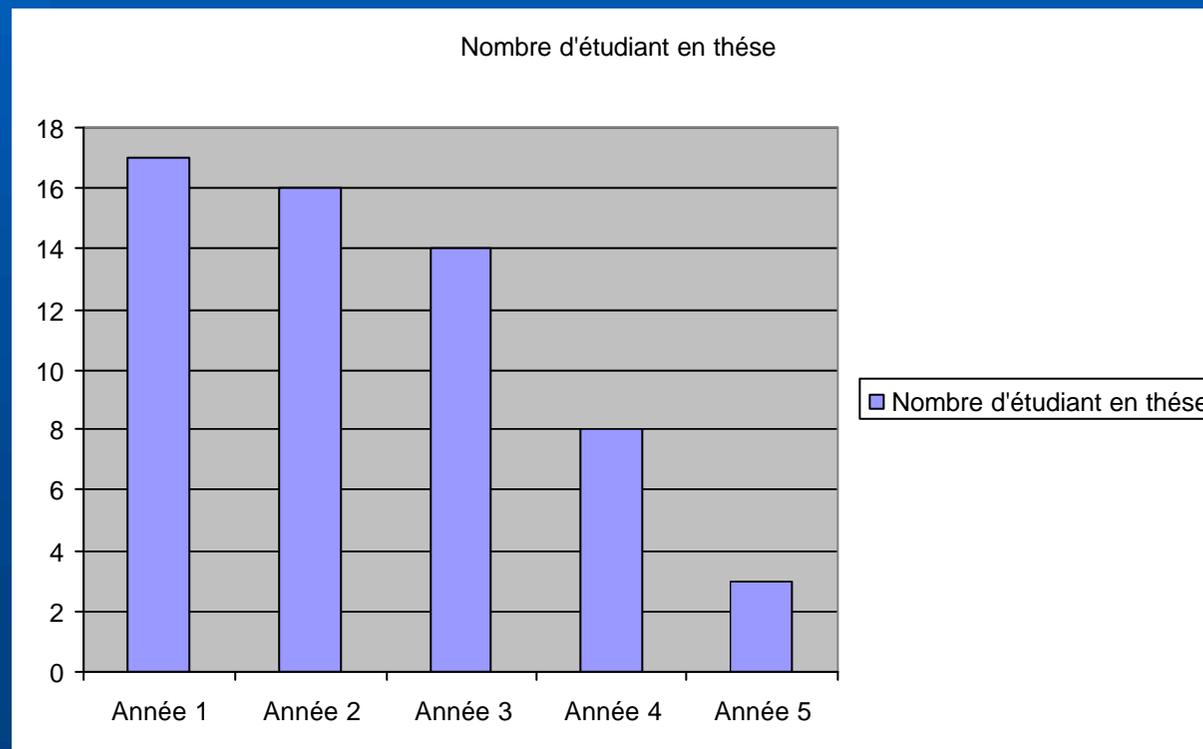


2005-2006



Nombre d'étudiant en thèse

- Taux de réussite (2004-5) 93%



Programme 2006-7

Les unités d'enseignement verticales se déroulent à Marseille (Faculté de Médecine) :

- UE1 semaine du 23 octobre 2006 : module Analyse des génomes bactériens dirigé par le Pr. B. LASCOLA ;
- UE2 semaine du 30 octobre 2006 : module Relation hôte vecteur dirigé par le Pr. P. PAROLA ;
- UE3 semaine du 6 novembre 2006 : module Pathogène émergent dirigé par le Pr. X DE LAMBALLERIE ;
- UE4 semaine du 13 novembre 2006 : module relation hôte pathogène dirigé par le Pr. A. DESSEIN.

Les modules optionnels se répartissent ainsi:

- Une unité d'enseignement optionnelle sera organisée par le Professeur B. GUERY et portera sur les infections à bacilles Gram négatifs.
- Les autres unités d'enseignement optionnelles sont à choisir parmi l'offre disponible dans les autres spécialités de la mention pathologie humaine ou même à l'extérieur de la mention à la hauteur de 3 ECTS.

Déroulement du Master

- **Suivi**
 - **Présentation des projets de recherche (Octobre)**
 - **Objectif**
 - S'assurer de la faisabilité des projets en fonction du temps
 - S'assurer de la qualité de l'encadrement
 - **Présentation mi parcours (Mars)**
 - **Objectif**
 - S'assure de l'avancé de la recherche et de la faisabilité
 - S'assure de la bonne qualité de l'encadrement
- **Décembre session écrite (18 ECTS)**
 - **5 modules (15 ECTS)**
 - **1 module optionnel (3 ECTS)**
- **Session Juin/ Septembre (42 ECTS)**
 - **Mémoire**
 - **Soutenance**

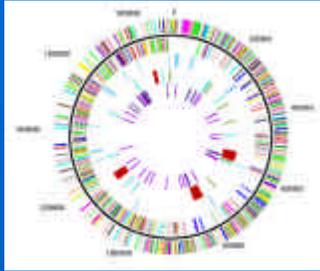
Bourses

MARSEILLE
Faculté de Médecine



CMIT
Collège des Universitaires de
Maladies Infectieuses et Parasitaires

- **Accessible aux scientifiques**
 - **2006**
 - **6 bourses pour Pathologie humaine**
 - 6 candidat en MTPT
 - 3 en Génétique
 - 5 en Oncologie
 - Plus les bourses de l'école doctorale de septembre (# 20)



Adresses Utiles

MARSEILLE
Faculté de Médecine



CMIT Collège des Universités de
Maladies Infectieuses et Tropicales



Université de la Méditerranée
Master Sciences de la Santé
Mention Pathologie Humaine

Spécialité Maladies Transmissibles, Pathologie Tropicale



<http://www.timone.univ-mrs.fr/medecine>

*Secrétariat du master de Pathologie Humaine
Unité des Rickettsies, Faculté de Médecine
27 Bd J. Moulin, 13385 Marseille Cedex 05
Tel: 04 91 32 43 75, Fax: 04 91 38 77 72
courriel : philippe.brouqui@medecine.univ-mrs.fr.*